

**EURO RESSOURCES ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE
CLOS LE 31 MARS 2018**

Paris, France, le 9 mai 2018 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses états financiers intermédiaires résumés non audités, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour le premier trimestre clos le 31 mars 2018. Ces états financiers intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le Conseil d'administration le 9 mai 2018. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Comparaison du premier trimestre clos le 31 mars 2018 par rapport à la même période en 2017

Au premier trimestre 2018, EURO a fait état d'un bénéfice net en IFRS de 3,9 millions d'euros (0,063 € par action), à comparer aux 4,1 millions d'euros (0,066 € par action) du premier trimestre 2017.

Les produits étaient de 5,6 millions d'euros au titre du premier trimestre 2018, soit une baisse de 14 % par rapport aux 6,5 millions d'euros enregistrés au premier trimestre de 2017. Ces produits provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel de 5,5 millions d'euros, (premier trimestre 2017 : 6,4 millions d'euros). Cette baisse des produits s'explique principalement par la diminution de la production d'or de 68 793 onces au premier trimestre 2018, comparativement aux 78 272 onces à la même période en 2017 (0,8 million d'euros), et par l'appréciation de l'euro (0,8 million d'euros), évolutions partiellement compensées par l'augmentation du cours moyen de l'or de 1 329 dollars U.S. l'once au premier trimestre 2018, contre 1 219 dollars U.S. l'once au premier trimestre 2017 (0,7 million d'euros).

Au premier trimestre 2018, la Société a comptabilisé des charges d'exploitation de 0,11 million d'euros, à comparer avec un montant de 0,15 million d'euros au premier trimestre 2017. Cette baisse tient principalement à une diminution des charges administratives et aux revenus d'intérêts liés au remboursement de la taxe sur les dividendes.

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 0,11 million d'euros au premier trimestre 2018, contre 0,19 million d'euros sur la même période en 2017, une baisse qui s'explique principalement par une diminution de la production et l'augmentation des réserves aurifères de la mine Rosebel, ainsi que par l'incidence de l'appréciation de l'euro.

Au premier trimestre 2018, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,6 million d'euros, contre 2,1 millions d'euros au premier trimestre de 2017. Cette baisse tient principalement à la baisse des produits, à la baisse déductible de la juste valeur des titres négociables, et aux écarts de conversion.

Liquidités et sources de financement

Au 31 mars 2018, le montant de la trésorerie s'élevait à 20,2 millions d'euros contre 15,5 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette hausse résulte principalement de la trésorerie générée par les activités opérationnelles.

Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans des sociétés minières présentes sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Ces investissements en titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 mars 2018, les titres négociables comprenaient 19 095 345 actions de Columbus Gold Corp. (« Columbus ») (12,0 % des actions en circulation ; 12,0% au 31 décembre 2017) et 3 819 069 actions de Allegiant Gold Ltd (« Allegiant ») (8,2 % des actions en circulation; 31 décembre 2017 : 0 %).

En vertu d'un accord conclu par les actionnaires de Columbus le 27 novembre 2017, EURO a reçu, le 30 janvier 2018, une action ordinaire d'Allegiant pour chaque tranche de cinq actions de Columbus détenues. Cette transaction a donné lieu à un profit de 1,7 million €, comptabilisé dans les autres éléments du résultat global sur la base de la juste valeur des actions reçues, de 0,68 \$ canadiens par action à la date de la transaction.

Perspectives

La production de la mine de Rosebel devrait s'établir entre 311 000 onces et 326 000 onces en 2018. Il est prévu que la redevance Rosebel apportera à la Société des produits compris entre environ 23,7 millions d'euros et 24,9 millions d'euros (soit entre 28,0 millions de dollars U.S. et 29,4 millions de dollars U.S.) en 2018. Ces produits avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 250 dollars U.S. l'once et sur un taux de change de 1,18 dollar U.S. pour 1 euro. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO, sur la base d'une production estimée de 318 000 onces, se chiffrerait à environ 3,1 millions de dollars U.S. pour chaque variation de 100 dollars U.S. l'once. L'impact d'une fluctuation de 5 % du taux de change moyen sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO avoisinerait 1,2 million €. Les flux de trésorerie d'EURO devraient être affectés principalement par le versement d'impôts sur le résultat et le paiement éventuel d'un dividende. La Société conserve certaines disponibilités afin de poursuivre des opportunités susceptibles de renforcer l'activité de la Société sur le long terme.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») et elle est exploitée par IAMGOLD. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 89,71 % de toutes les actions en circulation d'EURO au 31 décembre 2017.

Notes concernant les prévisions : *certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Benjamin Little
Directeur-Général
Tél : +1 416 933 4954
Email : blittle@euroressources.net

Line Lacroix
Directeur-Général Délégué
Tél. : +1 450 677 2056
Email : llacroix@euroressources.net